

Procès-Verbal de la réunion du 5 février 2009

SAGE du Bassin Houiller

Le 5 février 2009, à 9h30, Monsieur HOLTZ nous accueille dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de STIRING-WENDEL. Simone HAMANN, Présidente de la CLE, ouvre la séance puis excuse Monsieur ADIER, maire de Carling, Monsieur Jean-Bernard MARTIN, Président du Syndicat de l'aménagement et de la Rosselle, et Monsieur RODRIGUEZ (AERM).

La liste des membres présents est jointe en annexe.

Ordre du jour :

1. Point sur la procédure d'élaboration du SAGE du Bassin Houiller
2. Présentation par ANTEA de sa méthodologie de travail pour réaliser l'état des lieux (contenu des différentes phases, échéancier)
3. Echanges avec le bureau d'étude
4. Points divers

1- Point sur la procédure d'élaboration du SAGE du Bassin Houiller

Emilie LEBOEUF, animatrice du SAGE du Bassin Houiller, resitue la prestation du groupement d'étude dans la phase d'élaboration du SAGE.

La réunion d'installation de la CLE, qui a eu lieu le 20 octobre 2008, présidée par Madame la Sous-Préfète de Forbach marque le début de la phase d'élaboration du SAGE. Cette phase se terminera lorsque que la CLE aura adopté le SAGE et qu'un arrêté préfectoral sera pris.

La phase d'élaboration du SAGE se compose de plusieurs étapes :

- Etat initial
- Diagnostic
- Tendances et scénarios
- Choix de la stratégie
- Documents du SAGE
- Consultation puis approbation du SAGE

Les trois premières étapes constituent « l'état des lieux ».

ANTEA, associé avec SOGREAH, l'Atelier des Territoires et ACTéon a été retenu pour réaliser l'état des lieux du SAGE du Bassin Houiller.

2- Méthodologie de travail du groupement pour réaliser l'état des lieux

M. Alain TALBOT, directeur Est d'ANTEA, commence par présenter le Groupement :

- ANTEA intervient pour la partie qui concerne les eaux souterraines
- SOGREAH traite la partie portant sur les eaux superficielles
- Atelier des Territoires mène l'étude pour l'occupation des sols et les zones humides
- ACTéon intervient pour l'animation des groupes de travail, en phase 2 et 3 (« Diagnostic » et « Tendances et scénarios »)

M. Yves BABOT, Ingénieur hydrogéologue, présente l'ensemble des phases :

- **phase 1 « Etat initial »** : les données disponibles auprès des services de l'Etat et des organismes publics sont collectés par le Conseil Général. Le groupement aura à charge de rencontrer les principaux acteurs du territoire en matière d'eau, et de recueillir les données absentes auprès des collectivités ou syndicats.

Ces données seront organisées dans un système d'informations géographiques et feront l'objet d'un atlas cartographique.

Cette phase est aussi l'occasion d'identifier les « manques ».

- **phase 2 « Diagnostic »** : il s'agit d'identifier les enjeux du territoire et de les hiérarchiser. Cette phase est délicate dans le sens où l'équilibre entre la remontée des eaux dans les galeries et la reconstitution de la nappe à son niveau d'origine ne sera pas atteint avant plusieurs années. Toutefois, il sera nécessaire de définir des objectifs de gestion pour ce territoire, qui serviront de base pour orienter les scénarios lors de l'étape suivante.

- **phase 3 « Tendances et scénarios »** : un premier travail consiste à définir les tendances d'évolution des usages : on regarde, dans le temps et dans l'espace, comment la situation va évoluer si il n'y avait pas de SAGE. Ensuite, des réunions organisées en groupe de travail permettront de définir des scénarios contrastés au regard des objectifs qui ont été définis lors du diagnostic. Une évaluation économique de ces scénarios sera réalisée par le Groupement.

Le calendrier : Le délai de réalisation de l'état des lieux a été fixé à 15 mois, hors période de validation entre la remise des rapports provisoires et des rapports finaux, et hors délai supplémentaire pour acquisition de données manquantes identifiées en phase 1.

Si des données manquantes s'avèrent indispensables pour la suite de l'étude, sur volonté de la CLE et sous réserve de financement, des études complémentaires pourront être engagées.

Le délai de réalisation de chacune des phases a été évalué à 5 mois.

3- Echanges avec le bureau d'étude

Les échanges entre les personnes présentes et le mandataire ont fait apparaître des informations nouvelles qui pourraient être utiles au SAGE, à savoir :

- un recensement de substances dangereuses émises par les industriels, dans le cadre de la DCE, débutera début 2010
- dans le cadre de la DCE, les Allemands ont recensé leurs rejets industriels
- dans le cadre de la DCE, un guide méthodologique « AQUAREF » va être rédigé par l'ONEMA et le BRGM afin d'avoir une homogénéité dans les résultats qui sont attendus

- une grande campagne piézométrique, réalisée par le BRGM et copilotée par la DIREN Lorraine et l'Agence de l'Eau, pourrait avoir lieu fin 2009 sur le périmètre de la nappe des Grès du Trias Inférieur, le Bassin Houiller faisant partie de ce périmètre.

Lors de l'état des lieux, il est nécessaire de définir un état « zéro », même si de nouvelles données arrivent par la suite. L'élaboration de l'état initial est estimée à 5 mois, un certain nombre de données ne seront disponibles qu'une fois l'état initial terminé. Toutefois, il sera possible d'apporter de nouvelles informations (et de produire de nouvelles cartes) lors des réunions en groupes de travail.

4- Divers

Stéphanie GRIES, animatrice du SAGE du bassin Ferrifère, qui représente le Conseil Régional, partenaire financier de l'étude, met en avant l'importance de l'état initial et du diagnostic. Ces deux premières phases constituent un moment privilégié pour la concertation et le partage des connaissances, ces phases sont fondamentales pour la suite du SAGE.

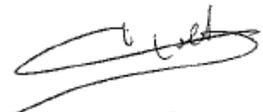
Il est également important que les objectifs qui ont été définis dans la phase de diagnostic, soient maintenus lors de l'élaboration des scénarios : les actions (et les coûts qui en découlent) qui seront définies répondront à ces objectifs.

Par ailleurs, conformément à la Directive Européenne Plans et Programmes de 27 juin 2001, le projet de SAGE est soumis à une évaluation environnementale. Il sera nécessaire d'entamer cette étude parallèlement à l'état des lieux.

Fin de la réunion à 11h30

**SAGE DU BASSIN HOILLER
REUNION DU 5 FEVRIER 2009**

LISTE D'EMARGEMENT

Présidente du syndicat d'assainissement des Trois Vallées, Maire de Lachambre	Simone HAMANN, Présidente de la CLE	
Vice-Président délégué à l'Environnement au Conseil Général	Jean-Claude HOLTZ, 1 ^{er} Vice-Président de la CLE	
Président du Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten	Raymond MAREK, 2 ^{ème} Vice-Président de la CLE	
Président du Syndicat des Eaux Usées de la Vallée de Lauterbach	Gaston ADIER	
Président du Syndicat d'aménagement et de l'entretien de la Rosselle	Jean-Bernard MARTIN	
Représentante de l'UFC Que Choisir	Nicole HOERNER, 3 ^{ème} Vice-Présidente de la CLE	
Représentant du GECNAL	Jean-Baptiste LUSSON	
Représentant de la DDAF	TISSERANT Pierre-Louis	
Représentant de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse		
Représentant de la DIREN	MARLY Xavier DELRUE Jean-François	 
Représentant de l'ONEMA	Frédéric SCHWAB Agent technique	

Représentant de la DRIRE	Philippe LIASTARD	
Représentant de la Région	Stéphanie GRIS	
Représentant du Conseil Général	Céline DYRDA	